



Lancement de « La Croissanterie-Tweat », la nouvelle offre restauration de TOTAL-Togo

Dans sa dynamique d'innovation, la compagnie TOTAL-Togo vient de lancer ce mercredi 23 Mai dans sa station de Totsi à Lomé, une nouvelle offre restauration dénommée « La Croissanterie-Tweat », deux concepts associés qui couvrent toutes les séquences de repas de la journée notamment le petit-déjeuner, le déjeuner et de dîner.

Il est donc désormais possible aux clients du leader sur le marché du carburant au Togo, de profiter des produits de cette nouvelle offre qui n'est pour le moment disponible que dans les stations Total Totsi et Total BTCI à Lomé.

Au menu de l'offre restauration de Total, des sandwichs, des viennoiseries, des croissants, des pains au chocolat, du poulet frit de bonne qualité, des salades, du burger et des desserts. Ces plats sont accompagnés de frites, d'Aloko, ou de riz avec quatre sauces différentes au choix.

Selon Adrien Béchonnet, Directeur général de Total-Togo, cette offre restauration vient en réalité compléter les produits et services qui se trouvent déjà dans les différentes stations de la compagnie.

« Notre nouvelle offre restauration 'La Croissanterie-Tweat' est une franchise. Nous reproduisons à l'identique les produits qui sont consommés ailleurs et dans les meilleurs restaurants du monde », a-t-il indiqué, précisant qu'à partir de 400 F CFA, les clients peuvent profiter des produits de l'offre.

« Nos stations constituent un environnement à part entière et notre ambition est de satisfaire les besoins de nos clients avec la meilleure des qualités possibles. De plus, nous venons nous positionner en pionnier au Togo avec cette offre qui se trouve dans quelques autres pays d'Afrique », a-t-il expliqué.

« Nous sommes le leader sur le marché du carburant et nous souhaitons rester le leader et ça veut dire qu'on innove et on offre ici désormais de la restauration de niveau européen. On est la neuvième filiale en Afrique à ouvrir cette offre », a ajouté Adrien Béchonnet.

A partir du mois de septembre prochain, l'offre va s'étendre dans d'autres stations Total à Lomé et dans diverses localités de l'intérieur du pays en 2019, au regard des résultats qui seront enregistrés à la phase pilote de Lomé.

David



Les élèves du lycée d'Agoè-Nyivé Centre sensibilisés sur le produit « School Assur »

Le produit « School Assur » a fait ce mercredi 23 Mai, l'objet d'une séance de sensibilisation à l'endroit des élèves du lycée d'Agoè-Nyivé Centre à Lomé. Cette campagne de sensibilisation est conduite par le Secrétariat d'État auprès de la Présidence de la République, chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, en collaboration avec les responsables d'Ogar Assurance, l'une des compagnies d'assurances partenaires du produit.

Les échanges se sont déroulés en présence du Préfet d'Agoè-Nyivé, M. Awaté Hodabalo et des premiers responsables de l'établissement dont le Proviseur Kokou Takpandja.

Il s'est agi de présenter aux élèves, enseignants et autres parents d'élèves, les avantages de ce produit initié par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Les intervenants ont expliqué que pour bénéficier de cette assurance, il faut être un écolier ou un élève togolais dûment enregistré dans une école, un collège ou un lycée public du pays.

Autres informations portées à la connaissance des élèves, les prestations garanties par School Assur qui se décomposent en deux couvertures principales notamment la couverture maladie (hospitalisation, chirurgie, analyses, pharmacie) et l'assurance responsabilité civile scolaire qui prend en compte les dommages corporels et matériels, et la protection juridique.

« Le message était de faire connaître davantage le projet School Assur aux élèves et parents d'élèves. Comme la pratique a commencé depuis septembre, il s'agit également de profiter de l'occasion pour s'assurer si cela se passe bien ou s'il y a

des difficultés de manière à ce que ces éventuelles difficultés soient levées pour que School Assur soit totalement opérationnel au profit de nos apprenants », a indiqué le Préfet d'Agoè-Nyivé, Awaté Hodabalo.

Il faut rappeler que School Assur est une protection sociale à travers une assurance. Il a pour objet de garantir le paiement d'une indemnité en cas d'invalidité et le remboursement des frais médicaux dans la limite d'un plafond défini à l'occasion d'un accident au cours duquel l'écolier ou l'élève assuré serait victime. Ceci éviterait aux parents de sacrifier leurs ressources pour les soigner ou s'endetter pour couvrir les factures de soins.

Le projet est fiancé à hauteur de 3,5 milliards de FCFA par l'Etat togolais. Les compagnies d'assurances OGAR et NSIA assurent sa mise en œuvre technique et financière en partenariat avec les acteurs togolais en charge de l'éducation et de la santé.

Cette campagne de sensibilisation se poursuivra dans d'autres établissements à savoir le Lycée d'Agoè Est, les CEG de Togblékopé et d'Adetikopé.

David S.



Les acteurs industriels en séminaire de renforcement de capacités à Lomé

Les acteurs du secteur industriel sont depuis ce mercredi à Lomé à un séminaire d'information et de sensibilisation sur le Programme de Restructuration et de la Mise à Niveau (PRMN), un programme sous régional qui matérialise la volonté de l'UEMOA d'intégrer et de positionner avantageusement le secteur productif dans le contexte concurrentiel des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et la perspective de partenariat économique avec l'Europe (APE).

Cet atelier de sensibilisation permettra à ces acteurs industriels de mieux apprécier les défis qu'ils doivent relever afin que les industries soient performantes, compétitives et plus efficace dans le développement du pays. Il répond en effet à l'impératif de compétitivité du pays face aux produits internationaux dans un contexte d'ouverture des marchés mondiaux prônée par l'OMC.

Ce séminaire qui se veut un cadre d'échanges entre les experts et les professionnels de l'industrie offrira par ailleurs l'occasion aux participants de dégager les outils qui permettront de relever les défis pour une meilleure compétitivité des entreprises togolaises dans la sous-région et à l'international.

La libération des échanges commerciaux offre sous certaines conditions, les opportunités aux pays en développement pour leur ancrage dans l'économie mondiale. Elle leur impose en même temps de mettre en œuvre des programmes et des actions en vue de permettre aux entreprises de la sous région de se mettre à niveau face aux exigences du libre échange et de renforcer leurs capacités d'offre.

Pour la Directrice du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau, initiateur de ce séminaire, Mme Irène Blavi Sagbo, « *en dépit des mesures prises, les entreprises togolaises sont réticentes pour s'y engager et le secteur n'a pas pu émerger d'où la nécessité de saisir cette opportunité pour discuter, échanger et proposer des stratégies adaptées à notre spécificité afin de renforcer notre capacité industrielle* ».

Le Ministre de l'Industrie et du tourisme, Ihou Attigbé a pour sa part estimé que ce Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau s'inscrit dans la droite ligne des réalisations des Objectifs de Développement Durable (ODD) et plus précisément dans la réduction de la pauvreté.

Espoir AMEHOASSI



Les résultats de l'étude sur les métiers porteurs dans 6 villes du Togo présentés à Kpalimé

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase III du Programme Formation Professionnelle et Emploi des Jeunes (ProFoPEJ), l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) a réalisé avec l'appui de la Coopération allemande GIZ, une étude sur les métiers

porteurs dans les villes de Kpalimé, Sokodé, Tsévié, Kara, Atakpamé et Dapaong. Les résultats de cette étude font l'objet d'une tournée de partage avec les principaux acteurs et les populations des villes concernées. Une délégation de l'ANPE conduite par son Directeur général Edmond Comlan Amoussou était dans ce cadre ce mardi 22 mai 2018 à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), où elle a partagé les résultats de cette étude avec les différentes couches socioprofessionnelles de la ville.

L'objectif général de cette étude est d'identifier les activités bien portantes, celles en difficultés et d'identifier les nouveaux métiers à développer pour répondre aux besoins des entreprises existantes dans les six villes, afin de fournir aux institutions partenaires dont l'ANPE, les chambres de métiers et du commerce des informations pour mieux orienter les jeunes à la quête d'un emploi et mieux identifier les difficultés des promoteurs afin de les accompagner.

Conformément à la définition retenue dans ce cadre, les résultats indiquent que seulement 8,1 % des activités sont bien portantes ; 54,9 % sont déclarées suffisantes pour vivre durant une année sans exprimer un souhait de recrutement et 37,0 % des activités en difficulté.

Selon les caractéristiques des activités au niveau des 6 villes, sur 6 370 entreprises d'activités commerciales, seulement 5,1 % sont bien portantes et 37,0 % sont en difficulté. En ce qui concerne les activités de fabrication, sur 5 992 activités, 11,0 % sont bien portantes et 36,3% en difficultés dans une moindre mesure. Pour les services d'hébergement et de restauration, sur 1023 entreprises seulement 9,0 % sont bien portantes tandis que 39,2 % sont en difficultés. En outre 42,8 % des promoteurs d'Activités génératrices de revenus (AGR) ont évoqué les difficultés de marketing commercial et 29,1 %, des difficultés de finances.

« Pour Kpalimé particulièrement, nos enquêtes ont pu révéler

comme ailleurs, que plus de 50 % des entreprises sont malades. Et si elles sont malades, on ne peut pas créer l'emploi et que les gens exercent à 90% seuls, isolément. On ne peut pas envoyer des crédits et des services techniques sur ces entreprises et les contraintes ont été relevées », a déclaré le Directeur général de l'ANPE Edmond Comlan AMOUSSOU.

« Lorsqu'on a besoin de développer l'emploi, il faut connaître la santé des entreprises qui sont sur le territoire togolais (...); Ces enquêtes nous permettent aussi d'anticiper en découvrant les métiers nouveaux et émergents comme techniciens d'irrigation, de traitement de déchets et autres, de revoir les curricula. Donc, voilà les éléments qui ont justifié l'étude et les quelques résultats qui nous permettent de faire des réformes en profondeur pour aider les maires, les préfets et les chefs à résoudre la question de l'emploi au plus proche du terrain et efficacement », a-t-il ajouté.

Au demeurant, cette étude a permis de dénicher déjà à Kpalimé, 20 emplois dans le secteur des métiers de bouche. L'ANPE entend avec le programme AIDE, faire des placements rapides. *« Ça veut dire que tout est possible à condition de travailler les services publics pour dénicher les emplois là où ils se cachent, mais aussi profiter des dispositifs. C'est un devoir d'information, les jeunes doivent venir aux informations, nous poser des questions pour qu'on les aide mieux. Tout n'est pas rose, mais il y a des possibilités », a conclu M. AMOUSSOU.*

Le Préfet de Kloto, Bertin Koku ASSAN a fait savoir que les principales conclusions et recommandations de cette étude permettront d'améliorer la formulation et la mise en œuvre des politiques de développements et d'apporter des réponses idoines aux entreprises en difficultés pour accroître la création de richesses dans les localités de Kpalimé.

Après Kpalimé, la délégation de l'ANPE sera à Tsévié jeudi prochain, puis à Dapaong en mi-juin 2018.



Transport aérien : Un partenariat signé entre le Togo et le Rwanda

Le Togo et le Rwanda sont désormais liés par un accord de partenariat pour une facilitation du transport aérien à travers les compagnies Asky Airlines et Rwandair. Les documents de l'accord ont été paraphés ce mardi 22 Mai par le ministre togolais des infrastructures et des transports Ninsao Gnofam et son homologue rwandais Jean de Dieu UWIHANGANYE.

Aux termes de cet accord, les compagnies aériennes Asky airlines et Rwandair vont désormais desservir les plateformes de Lomé et de Kigali avec de très bonnes conditions mutuellement et librement consenties.

Cet accord rentre dans le cadre du Marché unique du Transport aérien africain (MUTAA) destiné à permettre au continent africain de tirer tous les dividendes de son espace aérien et rapprocher davantage les destinations africaines les unes des autres.

Lancé par les Chefs d'Etat d'Afrique à l'occasion du 30^e sommet de l'Union Africaine (UA), le MUTAA est en effet un

projet crucial de l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Il vise notamment la libéralisation du transport aérien, l'amélioration de la connectivité aérienne, la facilitation de la libre circulation des personnes et des biens entre les pays africains.

C'est le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé qui avait été désigné pour conduire le processus. La 4eme réunion du groupe de travail ministériel sur l'opérationnalisation du MUTAA se tiendra à Lomé du 25 au 28 mai 2018.

Cris DADA



Les journalistes appelés à s'impliquer davantage dans la prévention et la gestion des crises de catastrophe au Togo

Les professionnels de médias sont invités à renforcer leur implication dans les processus de prévention, d'alerte et de gestion des crises de catastrophe au Togo. Une rencontre de partage d'informations a été initiée dans ce sens ce mardi 22 Mai à Lomé par l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC).

Cette rencontre a rassemblé les journalistes des médias d'Etat et privés élargis aux responsables de communication des confessions religieuses et de la chefferie traditionnelle de la région maritime et celle des plateaux.

Les échanges ont porté sur les objectifs de l'ANPC, le système d'alerte précoce aux inondations, le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe au Togo, la coordination de la gestion des situations d'urgence, la collaboration entre les services hydrologiques et météorologiques pour la prévention des inondations sans oublier les rôles et responsabilités des journalistes dans la prévention des risques et menaces, l'alerte précoce et la gestion des urgences et catastrophes.

« La présente rencontre permettra d'impulser la dynamique de communication pour la réduction des risques de catastrophe (...) ; La thématique de réduction des risques de catastrophe est au cœur des préoccupations mondiales en matière de développement car une catastrophe naturelle peut anéantir en quelques instants, des efforts d'années de progrès », a souligné le Ministre de la sécurité et de la protection civile, Damehame YARK. Il avait à ses côtés, ses collègues André Johnson de l'environnement et des ressources forestières, Guy Madjé Lorenzo en charge de la Communication de même que le Président de l'Observatoire Togolais des Médias, Aimé EKPE.

« Dans le souci d'accroître la résilience des communautés vulnérables au Togo, le Gouvernement espère compter sur l'activité des journalistes et professionnels de médias pour relayer l'information avec promptitude et efficacité dans le sens de la protection des communautés vulnérables face aux risques de catastrophe », a ajouté le Ministre Yark.

Il faut préciser que cette activité s'intègre dans les objectifs du plan de préparation et des réponses aux éventuelles inondations en 2018 au Togo.



Amou : L'ONG SEEFA sensibilise les populations de Koudjoufei-Copé sur la santé et la protection de l'environnement

L'ONG Santé Environnement Epanouissement de la Famille (SEEFA) dans le cadre de sa traditionnelle mission de sensibilisation sur les problèmes liés à la santé et l'environnement, a échangé samedi dernier à Koudjoufei-Copé dans la préfecture de l'Amou, avec les populations sur les causes et la prévention des maladies de même que la préservation de la biodiversité.

Cette rencontre vise à sensibiliser sur les activités de l'ONG. Il s'est agit aussi d'échanger avec les populations sur les problèmes liés à la santé et à la protection de l'environnement, en vue de les amener à un changement de comportement.

« La santé de la population et les questions liées à l'environnement nous intéresses plus, c'est pour cela que nous avons profité de cette rencontre pour les édifier. Nous avons

un partenariat avec les chinois et nous intervenons actuellement dans la zone de Gléï. Dans les mois avenir nos activités vont s'étendre dans les autres localités du pays afin que nous soyons plus proches de ces populations », a indiqué le Directeur Général de l'ONG SEEFA, Dr Lero K. Alias Bangos.

Selon lui, cette initiative vie également à soutenir l'élan de développement enclenché dans ce milieu. « De l'autre côté de la rivière il y a pas de route pour relier le village afin de permettre aux villageois voisins d'évacuer leurs malades, nous allons dans les jours avenir, construire une clinique avec l'aide des chinois afin de soulager la souffrance des populations », a-t-il ajouté.

Il a pour finir attiré l'attention du préfet de l'Amou sur l'état de la route entre Amou-Oblo et le village et a en outre invité les bonnes volontés à poser des actes afin d'accompagner le développement du milieu.

La Rédaction



Des patrons d'ateliers outillés par l'ASTOVOT pour

une meilleure gestion des apprentis

L'Association Togolaise des Volontaires au Travail (ASTOVOT) joue sa partition pour une meilleure relation entre les patrons d'ateliers et leurs apprentis. Cette organisation a entamé ce lundi à Lomé en collaboration avec le Syndicat Autonome des Contrôleurs et Inspecteurs du Travail au Togo (SYNACIT-Togo), une session de formation de deux jours à l'endroit des patrons d'ateliers notamment de couture et coiffure entre autres. Une initiative qui a permis aux participants de s'outiller en termes de gestion des conflits d'apprentissage et la motivation des apprentis.

« Gestion des apprentis et enjeux », c'est la thématique au centre des échanges de la formation qui s'inscrit dans le cadre de la deuxième édition du projet dénommée « Dowodu » que pilote cette association.

Selon EZAN Yao Emmanuel, Président de la section Lomé de l'ASTOVOT, cette formation fait suite à une enquête de terrain qui a révélé que de nombreux problèmes se posent au niveau de l'apprentissage au Togo, lesquels problèmes sont liés à la méconnaissance des droits et devoirs aussi bien des apprentis que des patrons.

« Nous voulons non seulement donner plus de visibilité à nos actions, mais aussi aider nos frères et sœurs qui veulent apprendre ou qui apprennent déjà et les patrons aussi bien évidemment à mieux maîtriser ce que c'est que le devoir et les droits des apprentis et des patrons », a-t-il expliqué.

« Les apprentis ne savent pas leur droits, les patrons ne maîtrisent pas les droits et devoirs des apprentis. Des fois l'apprentissage devient carrément d'autres travaux qu'on confie à l'apprenti et il y a lieu d'outiller les patrons

pour qu'ils prennent mieux en charge les apprentis », a ajouté EZAN Yao.

La formation a reçu l'appui technique du SYNACIT-Togo. Le secrétaire général du Syndicat a estimé que cette initiative est très pertinente parce qu'il s'agit d'un sujet qui intéresse en premier et relève du domaine de l'inspection du travail. *« Nous sommes les acteurs indiqués pour apporter l'éclairage qu'il faut au monde de l'apprentissage au Togo », a indiqué KOUSSODJI Yao Enyonam.*

« Fondamentalement, tout les conflits qui naissent partent de comment la collaboration a été conçue, d'où l'importance du cadre juridique. Si vous prenez l'initiative de recevoir dans votre atelier un apprenti pour l'éduquer, le former pour qu'il devienne aussi demain un patron d'atelier, il faut forcément passer par le contrat du travail. De ce contrat naissent des obligations et devoirs pour les deux parties », a-t-il fait savoir, regrettant au passage le fait qu'aujourd'hui, il n'est pas rare de constater que les apprentis sont des fois traités comme des esclaves par des patrons et que d'un autre côté, il y a aussi des apprentis qui ont des comportements qui sont de nature à créer des relations conflictuelles avec leurs patrons.

Créé depuis 1957, l'ASTOVOT est l'une des premières associations en Afrique de l'Ouest et la première au Togo selon le Coordonnateur des Programmes. Avec environ 800 membres à l'échelle nationale, ASTOVOT a pour but de promouvoir le volontariat national et international. Au rang de ses objectifs figure celui de favoriser la circulation des personnes et leurs biens et d'appuyer les jeunes dans leurs initiatives de développement. L'organisation compte à ce jour plus de 200 volontaires nationaux et accueille chaque année, au moins 80 volontaires internationaux.

David



La décentralisation financière au centre d'un atelier de formation à Kpalimé

La composante financière d'une politique de décentralisation est souvent la plus délicate et les autorités centrales sont souvent interpellées sur une absence d'adéquation entre les ressources et les compétences transférées. Pour développer une meilleure compréhension des enjeux de la décentralisation financière notamment les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales, un atelier de formation sur les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales s'est tenu du 14 au 19 mai dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord ouest de Lomé).

Initiée par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités en collaboration avec celui de l'économie et des finances, cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du champ d'action III du Programme Décentralisation et Gouvernance et Locale (ProDeGoL), cofinancé par la Coopération allemande GIZ et l'Union Européenne (UE).

Le champ d'action III vise en effet le renforcement des

compétences conceptuelles et spécifiques au niveau national et sous-national, en matière de transfert de ressources, de tâches et de responsabilités. Il vise également à renforcer les capacités du gouvernement d'identifier et de couvrir les besoins financiers de moyen terme des collectivités territoriales.

Cette formation a regroupé une vingtaine de cadres des ministères de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, de l'économie et des finances ayant une mission de tutelle financière et de gestion des fonds des collectivités territoriales.

Des représentants de l'Union des communes du Togo, des centres de formation, de la cours des comptes, de l'école nationale d'administration et des partenaires techniques et financiers ont également pris part à cette rencontre.

Le Chef de Mission du Groupe Eco Consult Martin FINKEN, le représentant du Secrétariat Permanent- PRPF Dedji Affo, le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales TOUH Pahorsiki étaient également présents.

Cette formation vise à développer les capacités des participants à contribuer à l'établissement d'un meilleur système de relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales du Togo.

Elle a permis aux participants après six (6) jours de travaux, d'avoir une meilleure compréhension des systèmes possibles de relations financières entre l'Etat et les Collectivités territoriales ainsi que leurs caractéristiques et de connaître les leviers habituels permettant d'améliorer les systèmes existants de relation financières entre l'Etat et les Collectivités territoriales.

Cette formation a également permis aux participants d'avoir une bonne connaissance sur les forces et faiblesses du système de relations financière entre l'Etat et les collectivités

territoriales ainsi que sur les voies possibles d'amélioration.

« L'Etat togolais est résolument engagé dans la question de la réalisation de la décentralisation, dont le processus aboutira à l'organisation des élections locales. La décentralisation, ce n'est pas seulement les élections locales, mais comment les collectivités locales vont fonctionner », a souligné le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales, TOUH Pahorsiki.

« Donc la question de relation financière entre l'Etat et les collectivités territoriales est au cœur même du processus de la décentralisation. Cette rencontre a pour objectif d'échanger sur cette question financière afin de ressortir les conclusions et formuler les recommandations qui aideront le gouvernement, qui est en train de travailler sur cette question financière dans le cadre de la décentralisation », a-t-il précisé.

Le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locale a renouvelé la gratitude du gouvernement togolais à l'endroit de la Coopération allemande pour son accompagnement multiforme dans ce processus de décentralisation.

Le Conseiller Technique Sénior du ProDeGoL Bawénao AJOKE a au nom de la Cheffe du Programme, exprimé sa reconnaissance et sa gratitude aux autorités togolaises notamment celles des ministères de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, de l'économie et des finances, qui œuvre pour faire avancer le processus de la décentralisation.

La Présidente de la Délégation Spéciale de la Commune de Kpalimé, Mme Akou Enyonam AGBEDZI, a de son côté indiqué que les collectivités territoriales apprécient à leurs juste valeur la tenue de cet atelier, qui permettra de « cerner les contours des relations financières entre l'Etat et les

collectivités territoriales, en vue d'explorer les voies et moyens de leur amélioration ».

Durant six (6) jours les participants se sont familiarisés avec des modules relatifs à la « Vue générale de la décentralisation financière », « la fiscalité des collectivités territoriales dans les finances publiques », « les transferts de l'Etat aux collectivités territoriales ».

D'autres modules tels que « l'accès des collectivités territoriales à l'emprunt », « les ressources du patrimoine et du service rendu », et « les aspects particuliers des relations financières Etat – collectivités territoriales » étaient également au menu des travaux, à l'issue desquels des conclusions ont été prises et des recommandations formulées à l'endroit du Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales et celui de l'économie et des finances

De notre correspondant à Kpalimé, Mensah ASSOGBAGUE



Région des Plateaux : 972 victimes indemnisées par le

HCRRUN

La première phase du processus d'indemnisation des victimes non vulnérables de 2005 pour le compte de la région des plateaux a pris fin ce samedi à Atakpamé. Au total 972 victimes ont été indemnisées sur les 1244 retenues soit un taux de 78 %, selon un bilan dressé au cours d'un point de presse par les membres du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN).

Les victimes du pôle 2 prises en charge entre le 07 et le 19 mai viennent des préfectures de l'Ogou, d'Amou, de Wawa et d'Akébou. Pour cette zone de la région des Plateaux, elles sont en tout 530 victimes sur 759 à répondre à l'appel. Un mois plus tôt, les membres du HCRRUN étaient dans une partie de la région des Plateaux notamment Kloto, Dayes, Kpélé, Agou, Haho, Moyen-Mono, Anié et Est-Mono.

Le programme des indemnisations se poursuivra dans les prochains jours dans le Pôle de la Kara qui regroupe les Régions des Savanes, Centrale et de la Kara. Les victimes de cette zone sont invitées par le HCRRUN à se mobiliser pour une parfaite réussite de l'opération.

Il faut rappeler que le programme ne prend en compte pour le moment qu'une partie des victimes des violences politiques de 2005 soit 2.475 personnes. Le total des victimes de ces violences est évalué par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) à 22.415 personnes sur la période de 1958 à 2005.

Sont bénéficiaires de ce programme de réparation, toute personne quelque soit sa nationalité, qui a subi un préjudice du fait des violences à caractère politique, de violations graves des droits de l'Homme commises durant la période concernée (recommandation 34 de la CVJR).

La Rédaction